

## Les bourses scolaires attribuées à la rentrée 2024 sans démarche, selon Matignon

(AFP) -

Les bourses scolaires seront attribuées aux familles éligibles sans démarche à compter de la rentrée 2024, a annoncé Matignon mardi, parmi plusieurs engagements du gouvernement visant à simplifier les démarches administratives et améliorer les services publics.

"Pour la rentrée 2024, à l'issue de l'inscription au collège et au lycée, les familles n'auront aucune autre démarche à réaliser ni justificatif à transmettre pour l'obtention et la reconduction des bourses scolaires tout au long de la scolarisation", indique Matignon dans son dossier de presse publié à l'issue du septième Comité interministériel de la Transformation publique (CITP) présidé à Matignon par Elisabeth Borne.

"Au-delà de l'impact pour les usagers, les agents verront leurs tâches s'alléger, grâce à un traitement automatisé des demandes. Ils pourront ainsi concentrer leur temps sur l'accompagnement des familles qui en ont le plus besoin", soulignent les services de la Première ministre.

Pour l'année scolaire en cours, 739.181 collégiens et 531.594 lycéens de l'enseignement public bénéficient de bourses.

Le ministre de l'Education Pap Ndiaye s'est félicité dans un tweet d'une "mesure sociale qui (lui) tient particulièrement à coeur".

La Première ministre a notamment souhaité, à l'occasion de ce CITP, que les Français puissent être rappelés par les services publics qu'ils sollicitent par téléphone.

Le gouvernement entend améliorer la qualité des services publics à 10 moments-clés de la vie des Français, dès cette année pour cinq d'entre eux: "Je deviens étudiant, je rénove mon logement, je perds un proche, je reviens de l'étranger, j'établis mon identité ou celle de mes proches".

Afp le 09 mai 23 à 18 14.

